

Image not found or type unknown



Les normes pour les bougies

Par **konsawadi**, le **02/02/2008 à 15:38**

bonjourrrnj importe depuis peu des bougies lumineuses, a base d huile de coco en france, en provenance d indonesie, je desire les commercialiser en france. rnrnrn- Comment puis je certifier a mes clients qu elles sont aux normes.rn- quels sont les demarches a effectuer ?rnrnDe plusrnrn- Suis je libre de les commercialiser ?rnrnMon activite est toute recente, evidemment, je suis inscrit au registre de commerce, en tant que revendeur rnrnd avance, merci pour votre aide rnrn konsawadi